

## TRANSPORT SOLIDAIRE

### UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE

Un besoin de transports à la demande est clairement exprimé par les habitants. Il s'agit de répondre à cette demande intra-muros, sur une petite distance et d'appoint. Pour cela, la commune a mis en place un service d'appoint "Trajet Intra Muros", sur un principe de non-concurrence des autres modes de transport existants. C'est un service transport à la demande, qui a des critères d'éligibilité assez restrictifs pour la population de Fouras-les-Bains.

### CRÉATION DU SERVICE

D'avril à juin 2023, une identification des besoins des aînés a été effectuée, comprenant une étude de l'offre existante en matière de transport, associée à un recensement des besoins et au recrutement de bénévoles. À partir de juin, un groupe de bénévoles, intitulé "chauffeurs volontaires", a été constitué, accompagné d'une communication active sur le service auprès des personnes âgées, intégrée sur le site web du CCAS. En juillet 2023, l'action a été officiellement lancée avec un groupe de huit chauffeurs, visant principalement à faciliter les déplacements pour des raisons médicales, pour aller à la pharmacie et faire des courses.

En septembre 2023, le service a été présenté lors du Forum de la jeunesse et des associations, avec un article publié dans le bulletin du CCAS et inclus dans le guide des aides édité par le CCAS. En juin 2024, un webinaire sur le thème "Transport solidaire" a été organisé en partenariat avec l'UNCCAS et le RFVAA.



**CCAS de Fouras-les-bains**

Ville Amie des Aînés depuis 2017

Fouras-les-bains (17)

### OBJECTIFS :

- Lutter contre l'isolement et la dépendance ;
- Créer du lien social sur le territoire ;
- Répondre à des besoins de transports essentiels ( RDV médicaux, pharmacie, courses.);
- Rendre service à une population fragilisée.

### PRATIQUE :

- Analyse, Etude, Recensement et recrutement bénévoles ;
- Lancement de l'action avec un groupe de chauffeurs ;
- Large communication auprès du public.

## UN SERVICE QUI FONCTIONNE GRÂCE AUX BÉNÉVOLES

Le trajet est facturé 3 euros aux habitants, qui sont reversés aux bénévoles comme indemnité. Les chauffeurs volontaires sont engagés tout au long de l'année, et plusieurs d'entre eux sont également devenus bénévoles pour les visites de courtoisie. De plus, ils sont des lanceurs d'alerte en cas de fragilité, de vulnérabilité repérée lors des transports (isolement, mémoire, dossier administratif...). Le bilan est donc très positif, autant pour les bénéficiaires qui gagnent en mobilité et créent du lien, que pour les bénévoles qui ont un vrai sentiment d'utilité.

Le service doit être étendu par l'utilisation d'une navette collective (réception de la navette prévue fin octobre) et la possibilité d'achat d'une carte de transport 10 trajets.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Fouras-les-bains, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : [contact@rfvaa.com](mailto:contact@rfvaa.com)

